



AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°01-2024-110

PUBLIÉ LE 9 AVRIL 2024

Sommaire

01_Pref_Préfecture de l'Ain /

01-2024-03-21-00004 - Arrêté portant nomination des régisseurs de recettes titulaire et suppléants d État auprès de la police municipale de BELLEY (2 pages)

Page 3

01_Pref_Préfecture de l'Ain

01-2024-03-21-00004

Arrêté portant nomination des régisseurs de
recettes
titulaire et suppléants d État auprès de la police
municipale de BELLEY

Sous-préfecture de Belley
Arrêté 2024/56

**Arrêté portant nomination des régisseurs de recettes
titulaire et suppléants d'État auprès de la police municipale de BELLEY**

Le Sous-Préfet de BELLEY

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22 ;

Vu le décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté cadre du 13 février 2013 habilitant les préfets à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et de recettes de l'État auprès des services régionaux ou départementaux relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;

Vu l'arrêté du sous-préfet du 08 novembre 2002 portant institution d'une régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Belley ;

Vu l'arrêté du sous-préfet du 22 février 2022 portant nomination des régisseurs de recettes d'Etat titulaire et suppléants auprès de la police municipale de Belley ;

Vu la demande du maire de la commune de Belley en date du 27 février 2024 ;

Vu l'avis du directeur départemental des finances publiques de l'Ain en date du 14 mars 2024 ;

ARRETE

Article 1: - L'arrêté préfectoral du 22 février 2022 susvisé portant nomination des régisseurs d'Etat titulaire et suppléants auprès de la police municipale de la commune de Belley est modifié comme suit :

« Article 3 : Mme Claudine Favergeat et M. Quentin Boursier sont nommés régisseurs suppléants en remplacement de M. Philippe Alonso ;

Les autres régisseurs suppléants restent sans changement :

- Gwénaél Faure,
- Alain Munerot,
- Gilles Batoul, »

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié au directeur départemental des finances publiques de l'Ain, au maire de Belley ainsi qu'aux régisseurs titulaire et suppléant.

Belley, le 21 mars 2024

signé : Le sous-préfet,

Yannick SCALZOTTO